



District Multiple 103 France

Commission Nationale HUMANISME

PALME D' OR LIONS 2011 - 2012

RELATIONS, RENCONTRES INTERNATIONALES

ET FRANCOPHONIE

FICHE TECHNIQUE

ESPRIT :

Ce concours récompense le Club ayant accompli au cours de l'une des trois dernières années une action phare, pérenne et remarquable sur le plan international, relevant de l'un des trois domaines : humaniste, culturel ou humanitaire.

DOSSIER À ÉTABLIR :

- Présentation de l'action
- Présentation de l'activité internationale du club
- Feuille de synthèse

SELECTION :

- District : Appel à candidature
- Congrès de District : Choix du lauréat
- Jury choix des trois finalistes convoqués à la Convention
- Convention Nationale : Choix du lauréat national.

CRITÈRES :

- L'action elle-même : à partir des résultats reconnus :
 - = Efficacité, Service rendu,
 - = Importance, Qualité de l'organisation,
 - = Durée dans le temps, Pérennité.

- La mobilisation autour de l'action, à partir des engagements
 - = Implication des membres du club.
 - = Coopération avec des clubs Lions.
 - = Référent Lions dans le pays de l'action.

RÉCOMPENSES :

Convention Nationale : Voyage mission à la Convention internationale de Seattle ou équivalent en Euros.

Règlement complet et fiche d'inscription sur le site : lions-france.org et *district*

Renseignements :

Délégué de District
Commission HUMANISME

Chargé de Mission
RELATIONS et RENCONTRES
INTERNATIONALES



District Multiple 103 France

Commission Nationale HUMANISME

PALME D'OR LIONS 2011 - 2012

RELATIONS, RENCONTRES INTERNATIONALES

ET FRANCOPHONIE

RÉGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 – Préambule

Le Conseil des Gouverneurs du District Multiple 103 France souhaite encourager tous les clubs Lions à engager des actions tournées vers l'international, dans les domaines humanistes, culturels et humanitaires.

Pour concrétiser cette volonté, le Conseil des Gouverneurs 2011-2012 renouvelle le concours de la Palme d'Or des Relations et Rencontres Internationales et de la Francophonie.

Ce concours récompense, sur la proposition de la Commission Nationale Humanisme, le club ayant accompli au cours de l'une des trois dernières années une action phare, pérenne et remarquable sur le plan international, relevant de l'un des trois domaines mentionnés au premier paragraphe.

Les réalisations de l'année en cours ne seront pas prises en compte.

Article 2 – Calendrier

Le Coordinateur Humanisme et son Chargé de mission mettront en place dans chaque District, un système d'appel à candidature pour la Palme d'Or 2011-2012. Ils peuvent également, en accord avec leur Gouverneur, organiser un concours « Palme d'Argent » spécifique à leur District, sur le modèle de la Palme d'Or, y compris son système de notation.

Le Lauréat de District pourra alors être désigné comme compétiteur à la Palme d'Or Nationale.

Les dossiers complets devront être envoyés en cinq exemplaires au Président de la Commission Nationale Humanisme, sous la responsabilité du délégué Humanisme de chaque District au plus tard quinze jours après le Congrès de Printemps du District.

Article 3 – Dossier de présentation de l'action

Le dossier constitué par le club comportera :

- Une PRESENTATION de l'action, maximum de dix pages (photos et annexes incluses) relatant la nature, l'origine du choix du bénéficiaire, la méthode de montage, l'organisation, les concours extérieurs obtenus, et les résultats chiffrés.
- Une PRESENTATION DE L'ACTIVITE INTERNATIONALE du club. Le questionnaire joint en annexe du présent règlement devra être complètement renseigné.
- Une FEUILLE DE SYNTHESE.

LE DOSSIER DEVRA ÊTRE IMPERATIVEMENT ETABLI EN CINQ EXEMPLAIRES (UN PAR MEMBRE DU JURY).

Article 4 – Jury

Le jury de cinq membres, comprendra quatre délégués de District à la Commission Nationale Humanisme ou des chargés de mission aux Relations Rencontres Internationales, auxquels ils auront délégué leur pouvoir, et le président en exercice de ladite commission.

Article 5 – Sélection du Lauréat

Le Jury se concertera quinze jours avant la Convention Nationale Lions de Lyon les 25 et 26 Mai 2012 pour désigner les trois finalistes, afin de pouvoir avertir les Gouverneurs des Districts concernés. Les Présidents des Clubs, leurs représentants membre du Club ou le Président de Zone présenteront leur dossier devant le Jury, qui entendra les trois finalistes et statuera sur la qualité des dossiers présentés, au regard des critères définis à l'article 6, et désignera le Lauréat.

Le Président et le Gouverneur Relations et Rencontres Internationales de la Commission Nationale Humanisme présenteront au Président du Conseil des Gouverneurs les conclusions de la délibération du jury.

Article 6 – Critères de choix:

L'action elle-même

A partir des résultats reconnus :

- SERVICE RENDU, EFFICACITE,
- IMPORTANCE, QUALITE D' ORGANISATION,
- DUREE, PERENNITE.

La mobilisation autour de l'action

A partir des engagements vérifiés :

- IMPLICATION DES MEMBRES DU CLUB (en nombre),
- COOPERATION AVEC DES CLUBS LIONS (français ou étrangers),
- ORIGINE DES RESSOURCES créées à cet effet,
- RÉFÉRENT LIONS DANS LE PAYS DE L'ACTION.

Le club lauréat ne pourra pas présenter de dossier pendant les deux années Lions suivantes.

Article 7 – Récompense du Prix de la « Palme d'Or » 2011-2012

Le Lions Club Lauréat de l'année 2011-2012 bénéficiera d'un temps de présentation et de mise en valeur de son action lors de l'Assemblée Générale à la Convention Nationale de Lyon le 26 Mai 2012.

Le Lions Club lauréat gagnera un voyage mission à la Convention Internationale 2012 à Pusan ou l'équivalent en Euros destiné à l'action primée. Dans le premier cas, il désignera le bénéficiaire qui devra faire l'avance des frais ; ceux-ci lui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives de sa participation à ladite Convention.

Article 8 – Prise en charge des candidats et lauréat (un seul candidat par club)

District d'origine : Frais de déplacement à la Convention

District Multiple : Frais d'hébergement du Vendredi soir

Repas du Vendredi midi et soir

Repas du Samedi midi pour le lauréat

Paris, le 1^{er} juillet 2011

COMMISSION NATIONALE HUMANISME

| | | |
|---|---|--|
| <p>GOUVERNEUR ACTION CULTURELLE DEVELOPPEMENT DURABLE Gilles VETAUX ORLEANS RENAISSANCE galerielesalizes@aol.com</p> | <p>GOUVERNEUR ENVIRONNEMENT Suzanne PROY DANIEL NICE VICTOIRE s.proydaniel@wanadoo.fr</p> | <p>GOUVERNEUR RELATIONS et RENCONTRES INTERNATIONALES. FRANCOPHONIE Jean Maurice COUDRE SAINT NAZAIRE ESTUAIRE jmc44@club-internet.fr</p> |
|---|---|--|

PRESIDENT Christian LENOIR BELLAC GARTEMPE

christian.lenoir3@wanadoo.fr

SECRETAIRE Serge ROY LES LILAS MONTREUIL

serge.roy16@gmail.com

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| <p>DELEGUE DISTRICT</p> | <p>CHARGE de MISSION RELATIONS et RENCONTRES INTERNATIONALES</p> | <p>CHARGE de MISSION FRANCOPHONIE</p> |
|--------------------------------|---|--|



District Multiple 103 France

Commission Nationale HUMANISME

PALME D'OR LIONS 2011 - 2012

RELATIONS, RENCONTRES INTERNATIONALES

ET FRANCOPHONIE

QUESTIONNAIRE ANNEXE OBLIGATOIRE AU DOSSIER

(Appréciation de l'engagement international)

CLUB :

Président 2010-2011:

Effectif du Club au 30 juin 2010 :

| |
|------------------------------------|
| PROFIL INTERNATIONAL DE VOTRE CLUB |
|------------------------------------|

❖ Ses JUMELAGES :

Votre Club est-il jumelé ?

Si oui Club jumeau ?

Date de charte de Jumelage ?

Années des Rencontres réalisées ?

Echanges de jeunes réalisés ?

Actions sociales (et/ou) culturelles en coopération ?

Avec quels Pays ?

❖ Ses RELATIONS PRIVILÉGIÉES PÉRENNES

Avez-vous établi des relations suivies avec un club Lions d'un autre pays ? Oui Non

Nom du Club :

Pays ?

Depuis quand ?

❖ SES RELATIONS INTERNATIONALES INFORMELLES

Quels clubs avez-vous visités dans le cadre des Relations Internationales ?

A quelle occasion?

Avez-vous accueilli des amis Lions étrangers en visite ? A quelle occasion ?

Avez-vous aidé à l'hébergement de jeunes étrangers ? A quelle occasion ?

Avez-vous réalisé des échanges de jeunes avec des pays étrangers ?

Francophones ?

Quand, à quelle occasion ?

Apportez-vous votre aide à l'organisation des centres de jeunes, ou des centres francophones de votre District ?

Des membres de votre Club ont-ils participé à des manifestations internationales ?

Forums Européens : oui non Lesquels ?

Conventions Internationales : oui non Lesquels ?

Lions de la Méditerranée : oui non Lesquels ?

Autres manifestations internationales Lions

(Congrès et Conventions Nationales Lions d'autres pays)

Autres ACTIONS INTERNATIONALES réalisées en complément de l'action support du dossier de candidature (Dates, objets et montants engagés, ainsi que nombre des membres participants)

Je soussigné, Président du Lions Club de
atteste la réalité des réponses données

Ce document doit accompagner le dossier et doit être adressé au plus tard le 21 mars 2012 au Chargé de Mission "Relations et Rencontres Internationales et de la Francophonie" du District.